

L'OBSERVATEUR.

TOME II. SAMEDI, 5 FEVRIER, 1831. N^o. 5.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Cependant, le général Haldimand ayant reçu du gouvernement de la métropole, des instructions par lesquelles il lui était enjoint de recommander à la législature de la province de passer une loi pour la sûreté de la liberté personnelle de ses habitans, ou en d'autres termes, la loi de l'*habeas corpus*, regardée comme le droit inaliénable de tout sujet britannique, le conseil législatif fut convoqué, au printemps de 1784, et il lui fut recommandé de prendre les injonctions du gouvernement impérial en considération. A cette première lieu de l'émancipation canadienne, dit en substance M Ducalvet, MM. Mabane et Fraser prirent l'alarme, et avec une audace intrépide et une violence implacable, se prononcèrent contre la limitation de la puissance du gouverneur, dont la saine politique exigeait plutôt, suivant eux, l'exhaussement et l'amplification. Cette étonnante déclaration mit l'agitation dans l'assemblée ; les clameurs se succédèrent de toutes parts, et les orateurs parurent tout à coup, transformés, au moins d'attitude, en combattans. * Le général Haldimand, qui était présent, sembla appréhender, pour sa part, quelque éclat désavantageux à sa dignité, et se retira précipitamment de l'assemblée.—Mais la défense de son despotisme ne souffrit rien de sa retraite : MM. Mabane, Fraser et quelques autres conseillers, se chargèrent de faire valoir et subsister au moins une bonne partie de ses droits : c'était l'autorité primitive et suprême de l'Angleterre qui avait décidé de la passation, ou plutôt du rétablissement et de la publication de l'*habeas corpus* ; mais s'ils ne pouvaient appeler de la décision, ils tentèrent au moins, de leur autorité privée, de limiter le bienfait royal, et d'exclure de

* « Au plus fort des débats les plus animés, le phlegme anglais s'observe et se compose d'un calme au moins d'ostentation et d'appareil ; mais la déclamation française gesticule et se démène, et cette gesticulation, cette agitation tiennent de fort près à l'*apostrophe physique*. »